

Comptes annuels

Atmo Auvergne-Rhône-Alpes

31/12/2025

Ce document contient 51 pages

Atmo Auvergne-Rhône-Alpes

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 (Bilan)

Sommaire

1	<i>Compte rendu de travaux de l'expert-comptable</i>	3
1.1	Rapport de l'expert-comptable	4
2	<i>Comptes annuels</i>	5
2.1	Bilan Actif	6
2.2	Bilan Passif	7
2.3	Compte de résultat	8
3	<i>Annexe</i>	10
3.1	Annexe comptable ATMO	11



Atmo Auvergne-Rhône-Alpes

te rendu de travaux de l'expert-compt



Rydge Conseil
Expertise Comptable, Gestion sociale, Conseil

2 avenue Gambetta

CS 60055

Tour EQHO

92066 Paris La Défense Cedex

Téléphone : +33 (0)9 73 73 30 00

Site internet : www.rydge.fr

ASS ATMO AUVERGNE RHONE-ALPES

3 Allée des Sorbiers

69500 Bron

Compte rendu de travaux de l'expert-comptable

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entité ASS ATMO AUVERGNE RHONE-ALPES relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025 qui se caractérisent par les données suivantes :

• Total du bilan :	12 375 270	€
• Produits d'exploitation	11 698 586	€
• Résultat net comptable :	-89 832	€

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Emilie Piton
Expert-comptable



Atmo Auvergne-Rhône-Alpes

Comptes annuels



Actif			Au 31/12/2025			Au 31/12/2024
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Montant net
Frais d'établissement (I)						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais de développement	193 324	165 046	28 278	56 667
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	1 530 174	1 260 427	269 746	339 408
		Immobilisations incorporelles en cours , avances et acomptes	39 396		39 396	
		TOTAL	1 762 894	1 425 473	337 420	396 076
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions	3 246 672	2 638 452	608 219	432 228
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	14 644 451	11 586 960	3 057 490	3 436 274
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
	TOTAL	17 891 123	14 225 413	3 665 710	3 868 503	
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
	Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations	796 463		796 463	789 982
		Créances rattachées à des participations	120 000		120 000	120 000
		Autres titres immobilisés				
		Prêts	269 071		269 071	254 744
		Autres immobilisations financières	100 728		100 728	86 846
TOTAL	1 286 263		1 286 263	1 251 573		
	Total (II)	20 940 281	15 650 887	5 289 394	5 516 153	
Actif circulant	Stocks et en cours		151 571	14 248	137 322	176 650
	Créances ⁽³⁾	Créances clients, usagers et comptes rattachés	361 071		361 071	488 572
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres créances	2 650 577	20 429	2 630 148	3 070 930
		Charges constatées d'avance	77 772		77 772	68 406
	TOTAL	3 089 421	20 429	3 068 992	3 627 909	
	Divers	Instruments financiers à terme et jetons détenus				
		Disponibilités	3 879 560		3 879 560	3 389 915
	Total (III)	7 120 552	34 677	7 085 875	7 194 475	
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement des emprunts (V)						
Écart de conversion et différence d'évaluation - Actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)		28 060 834	15 685 564	12 375 269	12 710 628
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) Dont à plus d'un an (brut)					

Atmo Auvergne-Rhône-Alpes

Passif		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	500	500
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres réserves	3 380 704	4 068 211
	Report à nouveau		
	Excédent ou déficit de l'exercice	-89 832	-687 506
	Situation nette (sous-total)	3 291 372	3 381 204
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	5 177 529	5 326 059
	Provisions réglementées		
Total (I)		8 468 901	8 707 263
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total (I bis)			
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	1 199 140	1 343 067
Total (II)		1 199 140	1 343 067
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	166 000	172 325
Total (III)		166 000	172 325
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾		
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾		
	Instruments financiers à terme		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	387 332	339 504
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	1 843 151	1 858 790
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	289 975	251 177
	Autres dettes	10	
	Produits constatés d'avance	20 757	38 500
Total (IV)		2 541 227	2 487 972
Écart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)		12 375 269	12 710 628
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	2 071 472	2 446 109
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	29 235	
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	1 026 751	658 675
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	7 633 604	7 085 909
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
Charges d'exploitation	Contributions financières	52 758	47 896
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	116 858	131 660
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	626	
	Utilisations des fonds dédiés	717 926	430 679
	Autres produits	49 354	1 229 548
	Total des produits d'exploitation (I)	11 698 585	12 030 478
	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	2 957 252	3 157 964
	Aides financières	3 856	
	Impôts, taxes et versements assimilés	586 194	619 988
	Salaires	4 260 463	4 544 453
	Cotisations sociales	1 932 323	1 982 346
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 252 715	1 316 833
	Dotations aux provisions	13 891	49 055
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Reports en fonds dédiés	573 999	965 859
	Autres charges	219 380	128 881
	Total des charges d'exploitation (II)	11 800 076	12 765 382
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-101 490	-734 903
Produits financiers	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	37 089	59 828
	Reprises sur dépréciations et provisions		2 153
	Différences positives de change		
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
	Total des produits financiers (III)	37 089	61 982
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	5 100	5 208
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		1 910
	Total des charges financières (IV)	5 100	7 119
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)		31 989	54 863
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		-69 500	-680 040

	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits exceptionnels (V) Total		7 470
Charges exceptionnelles (VI) Total		2 661
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		4 809
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	20 331	12 275
Total des produits (I + III + V)	11 735 675	12 099 931
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	11 825 507	12 787 438
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-89 832	-687 506
Évaluation des contributions volontaires en nature		
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	47 543	47 041
Bénévolat	1 463	1 388
TOTAL	49 006	48 429
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	47 543	47 041
Personnel bénévole	1 463	1 388
TOTAL	49 006	48 429



Atmo Auvergne-Rhône-Alpes

Annexe



ASS ATMO AUVERGNE RHONE-ALPES

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/12/2025

Table des matières

1	Descriptions de l'entité	4
2	Principes et méthodes comptables	7
2.1	Principes généraux	7
2.2	Changements comptables	8
2.2.1	Première application du règlement ANC N° 2022-06 et N°2023-038	
3	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	10
3.1	Informations relatives à l'actif	10
3.1.1	Mouvements des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations	10
3.1.2	Précisions sur les postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations	12
3.1.3	Informations relatives aux filiales et participations	17
3.1.4	Précisions sur les stocks et en-cours	19
3.1.5	Dépréciations de l'actif circulant	19
3.1.6	État des échéances des créances à la clôture de l'exercice	20
3.1.7	Précisions sur certains postes d'actif	20
3.2	Informations relatives au passif	20
3.2.1	Provisions et passifs éventuels	21
3.2.2	Précisions sur les provisions significatives et certains passifs	21
3.2.3	État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	22
3.2.4	Variation des fonds propres	22
3.2.5	Variation des fonds dédiés	26
3.3	Informations relatives au compte de résultat	27
3.3.1	Ventilation des produits d'exploitation	27
3.3.2	Précisions relatives à certains éléments	27
3.3.3	Honoraires des commissaires aux comptes	28
3.3.4	Concours publics et subventions	28
3.3.5	Contributions volontaires en nature	29
3.3.6	Cotisations	30
4	Informations au titre des transactions non conclues aux conditions normales de marché	31
4.1	Transactions avec des contreparties	31

5	Informations relatives aux opérations et engagements envers les organes d'administration, de direction ou de surveillance	32
5.1	Rémunérations	32
6	Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	33
6.1	Engagements hors bilan donnés et reçus	33
6.2	Engagements pris en matière de crédit-bail	34
6.3	Engagements pris en matière de crédit-bail - informations complémentaires	34
7	Informations relatives à l'effectif	36
7.1	Informations relatives à l'effectif	36
7.2	Informations relatives à l'effectif par catégorie	36
8	Informations relatives à la fiscalité	37
9	Bilan et compte de résultat arrêté et publiés au titre de l'exercice précédent	38

1 Descriptions de l'entité

1. Objet social

L'objet social de notre entité est décrit ainsi dans les statuts :

« Cette association agit dans l'esprit de la charte de l'environnement de 2004 adossée à la constitution de l'Etat français et de l'article L.220-1 du Code de l'environnement. Notamment, elle gère un observatoire environnemental relatif à l'air et à la pollution atmosphérique au sens de l'article L.220-2 du Code de l'environnement sur le territoire correspondant à la région administrative Rhône-Alpes et communique publiquement sur les informations issues de ses différents travaux.

Son action est inscrite dans le cadre de l'intérêt général et de la mission de service public.

Afin de mener à bien les missions qu'elle se donne, l'association :

- Met en œuvre tous les moyens météorologiques et de modélisation afin d'assurer la caractérisation la plus exhaustive possible, de l'air sur son territoire en constat et prévision, assure la continuité historique des indicateurs et données environnementales sur l'air et sur les paramètres explicatifs et/ou nécessaires à l'évaluation des impacts de la pollution atmosphérique. Notamment, l'observatoire doit pouvoir répondre aux réglementations européennes, nationales ou locales sur la surveillance de la qualité de l'air et les données environnementales ;
- Met en place des outils d'évaluation des politiques publiques, en vue entre autres du diagnostic et de la prospective pour les plans et programmes sur l'air relatifs ou ayant un impact sur l'air dans son territoire. Elle participe à la concertation et à la mise en application des plans d'actions pour ce qui relève de sa compétence (prévision, diffusion de l'information), y compris des plans courts termes comme les dispositifs préfectoraux ;
- Participe à l'amélioration des connaissances sur l'air, seule ou par le biais de collaborations allant de l'échelle locale et régionale jusqu'au niveau international ;
- Assure de manière indépendante auprès de ses membres, des autorités, des médias et du public la promotion et la diffusion des informations lui appartenant sous forme de base de données, études, bilans dossiers de communication afin de porter à connaissance tout élément permettant une amélioration de l'état de l'environnement sur le territoire. »

Les organes statutairement compétents de notre entité ont fixé différents objectifs pour réaliser l'objet social. Ces objectifs constituent le « projet associatif » pour lequel des réserves sont constituées le cas échéant dans nos fonds propres.

2. Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

Les missions sociales sont définies par l'arrêté préfectoral n°2025-225 du 15 septembre 2025 publié au recueil des actes administratif spécial n°84-2025-252 du 16 septembre 2025.

3. Faits caractéristiques d'importance significative

3.1 Travaux préparatoires au nouveau projet associatif

Le projet associatif 2022-2024 a été prolongé d'un an en 2025. Ce programme s'articulait autour de 4 programmes techniques :

- Missions Réglementaires ;
- Ingénierie Territoriale ;
- Animation Territoriale ;
- Recherche & Développement

Et 6 chantiers transversaux constituant les objectifs à atteindre dans le cadre du projet associatif :

- Déployer une offre d'ingénierie Air-Climat-Energie pour accompagner les acteurs du territoire ;
- Créer un centre de ressources, de formation et d'animations sur l'air ;
- Faire évoluer la gouvernance pour amplifier la concertation et l'influence d'Atmo ;
- Renforcer l'accompagnement des partenaires et être présent sur l'ensemble des territoires ;
- Faire évoluer le modèle économique afin de capter de nouvelles ressources ;
- Anticiper les nouveaux besoins de surveillance y compris réglementaires ;

Lors de l'Assemblée Générale du 18 juin 2025, les membres d'Atmo AuRA ont été sollicités afin de participer à des ateliers collaboratifs permettant de définir les orientations stratégiques de l'association. Un accompagnement spécifique a été diligenté au Cabinet Optim Ressources. Ces travaux ont été complétés par une consultation des Managers de l'association le 18 novembre 2025 permettant d'affiner la raison d'être de l'association.

3.2 Redressement des comptes en 2025

A la suite de la présentation des comptes 2024 au Conseil d'Administration du 13 mai 2025, ce dernier a mandaté le bureau pour prendre toutes les mesures permettant de redresser la situation financière de l'association. Lors de sa réunion du 19 juin 2025, le Bureau a validé une réduction des coûts à hauteur de 8% des charges externes représentant des économies de près de 250K€ et une diminution de l'effectif de 93ETP à 88ETP pour une économie estimée de 375K€. Ces mesures ont démontré leur efficacité puisque le déficit 2025 est ramené à 90K€ malgré la poursuite de la consommation des astreintes du Conseil d'Etat à hauteur de 170K€.

3.3 Préparation à la facturation électronique

Comme l'ensemble des structures de droit privé, Atmo AuRA se prépare à l'échéance de la facturation électronique en septembre 2027. Une première brique a été posée fin 2024 avec le déploiement de la Gestion Commerciale SAGE permettant de centraliser dans la base comptable les facturations émises par l'association. Une brique supplémentaire a été déployée en 2025 avec la mise en place de SAGE Automatisation Comptable (ACS) permettant une dématérialisation totale des factures d'achats intégrant la compatibilité à la facture électronique. Cet outil permet aussi de générer un circuit de validation des achats permettant aux responsables d'apposer leur « bon à payer » sur leurs factures et de générer un deuxième contrôle via la « Validation finance » de la Direction Administrative et Financière. En 2026, Atmo remplacera les commandes sous l'outil Maintimedia par l'interface ACS permettant de générer les commandes directement dans la Gestion Commerciale SAGE.

3.4 Déploiement de la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP)

A la suite des travaux réalisés avec le cabinet VAKOM en 2024, la GEPP a été déployée sur le SIRH d'Atmo AuRA et intégrée aux entretiens annuels d'évaluation pour l'année 2025. Chaque Manager évalue désormais les compétences de chaque collaborateur lui permettant de tracer un parcours professionnel en fonction de ses souhaits et des opportunités, mais également des compétences restant à acquérir.

3.5 Astreinte Conseil d'Etat

Par décision du Conseil d'Etat en date du 24 novembre 2023 statuant au contentieux sur demande de l'association « Les amis de la terre » condamnant l'Etat français à verser une astreinte de 10M€ au titre de la liquidation provisoire de l'astreinte prononcée par la décision du 10 juillet 2020. A la suite de la sortie du contentieux de la station réglementaire « Lyon périphérique » à l'automne 2024 le Conseil d'Etat avait ajourné sa décision en la reportant sur 2025. Le 25 avril 2025, le Conseil d'Etat a notifié Atmo Auvergne-Rhône-Alpes que la procédure était terminée et qu'il n'y avait plus lieu à procéder à la liquidation de l'astreinte, le recours de l'association « Les amis de la terre » étant rejeté.

4. Evénements postérieurs à la clôture

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est survenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

2 Principes et méthodes comptables

2.1 Principes généraux

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et des règlements ANC N°2014-03, relatif au Plan Comptable Général, et N°2018-06, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non-lucratif (en tenant compte de tous les règlements les modifiant à ce jour dans leurs versions consolidées). Les règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers, sont appliqués à compter du 1er janvier 2025.

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'exercice comptable s'est étendu sur 12 mois, du 01/01/2025 au 31/12/2025. Les comptes annuels ont été arrêtés le 03 avril 2026.

Principales méthodes comptables retenues :

- Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré (CUMP).
- Les subventions d'investissement sont comptabilisées en capitaux propres.
- Notre entité ne provisionne pas ses engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires.
- Les programmes pluriannuels de gros entretien ou de grandes révisions sont comptabilisés en provision pour gros entretien.

Le guide méthodologique comptable applicable aux AASQA a également été appliqué.

- TGAP : Les dons versés par les entreprises sont comptabilisés au cours de l'exercice du versement effectif. En ce qui concerne la TGAP affectée, elle est comptabilisée lors de l'appel émis depuis la GESTCOM. A noter que l'association s'est engagée à sortir en 5 ans de la TGAP affectée à raison de 5%/an. En 2031, l'intégralité de la TGAP sera affectée à l'observatoire réglementaire.
- Subventions d'investissement: sont inscrites à ce poste les subventions notifiées à l'association Atmo AURA et utilisées pour l'acquisition d'un actif. Les subventions font l'objet d'une reprise au compte de résultat, enregistrée en produits d'exploitation, proportionnellement à la dotation aux amortissements des biens qu'elles ont servis à financer.
- Les prestations sont réalisées auprès des clients sur plusieurs exercices. La marge est constatée à l'achèvement soit sur le dernier exercice de prestation.

2.2 Changements comptables

2.2.1 Première application du règlement ANC N° 2022-06 et N°2023-03

Le règlement ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers, sont applicables de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Cette première application constitue un changement de réglementation comptable.

Les dispositions des règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements de présentation :

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux nouveaux modèles figurant dans le règlement ANC N°2023-03.

Afin de présenter le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent (N-1) selon les nouveaux modèles, des reclassements entre les rubriques ou les postes du bilan ou du compte de résultat ont été effectués au titre de la colonne comparative "Exercice N-1".

Le bilan et le compte de résultat tels qu'ils ont été arrêtés et publiés au titre de l'exercice précédent sont présentés au paragraphe 9 de cette annexe.

— Au niveau du compte de résultat :

- Suite à la suppression de la technique du transfert de charges en 2025, les opérations précédemment comptabilisées en transfert de charges sont maintenant comptabilisées en 2025 dans les comptes et postes suivants du compte de résultat :
 - Avantages en nature provenant des écritures de paie : sont comptabilisés en 2025 au compte 649 « Remboursement charges de personnel » donc directement en déduction du poste « Salaires »
- Les produits de cession des éléments d'actifs cédés précédemment présentés en produits exceptionnels sur la ligne « opérations en capital » sont regroupés dans la colonne N-1 sur la ligne « Produits exceptionnels » pour un montant de 7 470€.
Les produits de cession des éléments d'actif cédés sont en 2025 comptabilisés en résultat d'exploitation sur la ligne « Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles » pour un montant de 626 €

- Les valeurs comptables des éléments d'actifs cédés précédemment présentés en charges exceptionnelles sur la ligne « Dotations aux amortissements » sont regroupées dans la colonne N-1 sur la ligne « Charges exceptionnelles » pour un montant de 2 661€.
Les valeurs comptables des éléments d'actifs cédés sont en 2025 comptabilisées en résultat d'exploitation sur la ligne « Valeurs comptables des d'immobilisations incorporelles et corporelles cédées » pour un montant de 3 856 €.
- La production immobilisée précédemment présenté dans la ligne « production immobilisée » est regroupée dans la ligne « autres produits ». Le montant pour 2025 s'élève à 39 396€.
- Le poste « Salaires et traitement » est reclassé dans le poste « Salaires ».
Le poste « Charges sociales » est reclassé dans le poste « Cotisations sociales ».
Ces reclassements n'ont pas d'impacts sur le contenu de ces rubriques.

— Au niveau du bilan

- Les charges constatées d'avance s'élevaient à 68 406 € au titre de 2024 et étaient présentées sur une ligne séparée de l'actif. Dans la colonne N-1 les charges constatées d'avance ont été reclassées dans la rubrique « Créances ».

Les charges constatées d'avance au titre de 2025 s'élèvent à 77 772 € sont présentées dans la rubrique « Créances ».

3 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

3.1 Informations relatives à l'actif

3.1.1 Mouvements des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée le cas échéant dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production.
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale.
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont amorties selon les méthodes suivantes :

- Logiciels et progiciels : 1 à 5 ans en linéaire ;
- Constructions : 5 à 10 ans en linéaire ;
- Matériels et outillages industriels : 5 à 10 ans en linéaire ;
- Matériels de transport : 5 ans en linéaire ;
- Matériels et mobilier de bureau : 3 à 10 ans en linéaire ;
- Agencements et Aménagement des constructions : 5 à 10 ans en linéaire

Dépréciation des immobilisations des immobilisations incorporelles et corporelles

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

A chaque clôture des comptes, s'il existe un indice montrant qu'un actif a pu perdre de sa valeur, un test de dépréciation est effectué.

1. Tableau des immobilisations – Cadre général

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 662 861	102 066	2 033	1 762 894
Immobilisations corporelles	17 865 876	893 056	867 809	17 891 123
Immobilisations financières	1 251 573	49 397	14 707	1 286 263
TOTAL	20 780 311	1 044 519	884 909	20 940 281

2. Tableau des amortissements – Cadre général

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 à 5 ans	Linéaire	1 266 784	160 722	2 033	1 425 473
Immobilisations corporelles	3 à 10 ans	Linéaire	13 997 373	1 095 849	867 809	14 225 413
Immobilisations financières		Non amortissable	-	-	-	-
TOTAL			15 264 157	1 256 571	869 842	15 650 887

3. Tableau des dépréciations

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-

Stocks et en-cours	17 037	2 811	5 600	14 248
Créances	114 282	5 080	98 932	20 429
TOTAL	131 319	7 891	104 533	34 677

3.1.2 Précisions sur les postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations

1. Tableau des immobilisations – Nature des augmentations

Augmentations de l'exercice		Ventilation des augmentations				
		Virements		Entrées		
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	62 670	-	-
	Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	39 396
TOTAL I		-	-	62 670	-	39 396
Immobilisations corporelles	Constructions sur sol d'autrui	-	-	267 944	-	-
	Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	399 986	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	4 570	-	-
	Matériel de transport	-	-	39 717	-	-
	Matériel de bureau et matériel informatique	-	-	180 836	-	-

TOTAL II		-	-	893 056	-	-
Immobilisations financières	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	6 481	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	42 916	-	-
TOTAL III		-	-	49 397	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III)		-	-	1 005 123	-	39 396

2. Tableau des immobilisations – Nature des diminutions

Diminutions de l'exercice		Ventilation des diminutions				
		Virements		Sorties		
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	-	-	2 033
TOTAL I		-	-	-	-	2 033
Immobilisations corporelles	Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	44 503
	Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-	-	545 759
	Matériel de transport	-	-	-	-	1 290
	Matériel de bureau et matériel informatique	-	-	-	-	276 255
TOTAL II		-	-	-	-	867 809

Immobilisations financières	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	14 707	-	-
TOTAL III		-	-	14 707	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III)		-	-	14 707	-	869 842

3. Tableau des amortissements – Nature des dotations

Dotations de l'exercice		Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon autres mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	160 722	-	-
TOTAL I		-	160 722	-	-
Immobilisations corporelles	Constructions	-	1 658	-	-
	Constructions sur sol d'autrui	-	90 294	-	-
	Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	774 802	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	2 162	-	-
	Matériel de transport	-	38 581	-	-
	Matériel de bureau et matériel informatique	-	188 349	-	-

TOTAL II		-	1 095 849	-	-
<i>Immobilisations financières</i>	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL III		-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III)		-	1 256 571	-	-

4. Tableau des amortissements – Nature des diminutions

Diminutions de l'exercice		Ventilation des diminutions		
		Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service
Immobilisations incorporelles	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	2 033
TOTAL I		-	-	2 033
Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Constructions sur sol d'autrui	-	-	44 503
	Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	545 759
	Matériel de transport	-	-	1 290
	Matériel de bureau et matériel informatique	-	-	276 255
TOTAL II		-	-	867 809
Immobilisations financières	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	-
TOTAL III		-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III)		-	-	869 842

3.1.3 Informations relatives aux filiales et participations

	Capitaux propres (2)(3)	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus (4)	
			Brute	Nette
<i>Renseignements concernant les filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)</i>				
<i>1. Renseignements détaillés pour chaque filiale (1)</i>				
SCI IMMOBILI'AIR	510 276	100	460 000	460 000
SCI N'AIR'J	56 394	55	1 650	1 650
<i>2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1</i>			-	-
A. Total des filiales			461 650	461 650

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

	Montant net des prêts et avances consentis par la société (4)(5)	Montant des engagements donnés par la société (4)	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice clos (3)(4)(6)(7)	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (3)(4)(7)
Renseignements concernant les filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)				
1. Renseignements détaillés pour chaque participation (1)				
SCI IMMOBILI'AIR	120 000	48 750	243 988	50 276
SCI N'AIR'J	-	9 287	309 702	53 394
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1	-	-		
A. Total des filiales	120 000	58 037		
B. Total des participations	-	-		
C. Total des filiales et participations (A+B)	120 000	58 037		

	Dividendes encaissés par la société en cours de l'exercice (4)	Observations
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale (1)		
SCI IMMOBILI'AIR	-	Compte courant débiteur de 282 613 € au 31/12/2025
SCI N'AIR'J	-	Compte courant débiteur de 74 608 € au 31/12/2025
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1	-	-
A. Total des filiales	-	
1. Renseignements détaillés pour chaque participation (1)		
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1	-	-
B. Total des participations	-	
C. Total des filiales et participations (A+B)	-	

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.

(2) Dans la monnaie locale d'opération.

(3) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels qu'ils ne soient pas rendus publics suivant les dispositions prévues pour les micro-entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, ces colonnes peuvent ne pas être renseignées.

(4) En euros.

(5) Sous déduction des dépréciations le cas échéant.

(6) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels que le compte de résultat ne soit pas rendu public suivant les dispositions prévues pour les petites entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale ou participation peut ne pas être renseigné.

(7) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société ou des données d'un exercice antérieur du fait de la non-disponibilité des comptes à la date d'établissement des comptes, le préciser dans la colonne "Observations".

3.1.4 Précisions sur les stocks et en-cours

1. Tableau des stocks et en-cours

Postes	Au 31-12-2025	Au 31-12-2024
Matières premières et autres approvisionnements	151 571	193 688
TOTAL	151 571	193 688

2. Tableau des dépréciations des stocks et en-cours

Postes	Au 31-12-2025	Au 31-12-2024	Méthode utilisée pour le calcul de la dépréciation
Matières premières et autres approvisionnements	14 248	17 037	-
TOTAL	14 248	17 037	

3.1.5 Dépréciations de l'actif circulant

Postes	Au 31-12-2025	Au 31-12-2024
Créances clients et comptes rattachés	-	-
Autres créances	20 429	114 282
TOTAL	20 429	114 282

-

3.1.6 État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Créances		Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	Créances rattachées à des participations	120 000		120 000
	Prêts (2)	269 071		269 071
Créances de l'actif circulant	Créances clients et comptes rattachés	361 071	350 366	10 705
	Autres (1)	2 630 148	2 630 148	
Charges constatées d'avance		77 772	77 772	
TOTAL		3 458 062	3 058 286	399 776

(1) Ce poste comprend 2 168 K€ de subventions à recevoir. La ventilation n'a pas été estimée ici compte tenu des incertitudes sur les échéances.

(2) Prêts accordés au cours de l'exercice : 14 327 €

3.1.7 Précisions sur certains postes d'actif

Éléments	Nature	Montant
Charges constatées d'avance	Exploitation	77 772 €

3.2 Informations relatives au passif

3.2.1 Provisions et passifs éventuels

1. Provisions

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	172 325	6 000
<i>dont provisions pour remise en état</i>	162 000	6 000
<i>Dont autres provisions pour charges</i>	10 325	-
TOTAL	172 325	6 000

Rubriques	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
	Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour risques	-	-	-
Provisions pour charges	12 325	-	166 000
<i>dont provisions pour remise en état</i>	2 000	-	166 000
<i>Dont autres provisions pour charges</i>	10 325	-	0
TOTAL	12 325	-	166 000

3.2.2 Précisions sur les provisions significatives et certains passifs

1. Provisions significatives

Il est constitué une provision pour démantèlement pour un montant de 166 000 €.

Elle est basée sur l'engagement pris par l'association de rendre en l'état le lieu de création des stations de surveillance. L'expérience a permis d'évaluer le coût à 2 000 € par site. Les stations pour lesquelles il existe une provision sont au nombre de 79 au 31/12/2025 sur 86 stations existantes.

3.2.3 État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Dettes	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	387 332	387 332	-	-
Dettes fiscales et sociales	1 843 151	1 843 151		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	289 976	289 976		
Autres dettes	10	10	-	-
Produits constatés d'avance	20 757	20 757	-	-
TOTAL	2 541 227	2 541 227	-	-

3.2.4 Variation des fonds propres

1. Variation des fonds propres

	À l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation	
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise	500	-	-	-	-
Fonds propres avec droit de reprise	-	-	-	-	-
Écarts de réévaluation	-			-	
Réserves (1)	4 068 211	-687 506	-	449 491	
Report à nouveau	-	-	-	-	
Excédent ou déficit de l'exercice	-687 506	687 506	-	-	-

-Dotations consommables	-	-	-	-	-
Subventions d'investissement	19 650 377			1 057 650	
Reprises subventions investissement	-14 324 318			-1 156 090	
Provisions réglementées	-			-	
TOTAL	8 707 263	0	-	351 051	-

	Diminution ou consommation		À la clôture de l'exercice
	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	-	-	500
Fonds propres avec droit de reprise	-	-	-
Écarts de réévaluation	-		-
Réserves (1)	-449 491		3 380 705
Report à nouveau	-		-
Excédent ou déficit de l'exercice	-89 832	-	-89 832
Dotations consommables	-	-	-
Subventions d'investissement	-773 768		19 934 259
Reprises subventions investissement	723 679		-14 756 730
Provisions réglementées	-		-
TOTAL	-589 412	-	8 468 902

(1) Les réserves diverses proviennent des résultats cumulés par les anciennes structures au fil des ans. La perte de l'exercice 2024 soit -687K€ a été affectée en réserves pour projet associatif pour -449 K€ et en réserves diverses pour 238 K€.

2. Variation des subventions d'investissement

Les augmentations concernent les attributions de subventions de l'année, soit un total de 1 057 650€.

Les diminutions concernent les sorties de subventions pour un total de 773 768€ (dont 50 090 € non dépensés).

Les reprises de subventions concernent la quote-part de subvention affectée au résultat pour 1 156 090 € et la sortie des subventions pour 723 679 €.

3. Fonds propres hors report à nouveau et résultat de l'exercice

L'apport sans droit de reprise implique la mise à disposition définitive d'un bien. Pour être inscrit en fonds associatifs, cet apport doit correspondre à un bien durable utilisé pour les besoins de l'association. Dans le cas contraire, il est inscrit en résultat.

4. Réserve pour projet associatif

Deux réserves pour suivi des fonds obtenus par l'Etat en raison des astreintes ont été créées.

La première de 350 K€ correspond au suivi des fonds alloués au titre de l'astreinte perçue en 2021.

La seconde de 800 K€ correspond au suivi des fonds alloués au titre de l'astreinte perçue de 2022.

La troisième de 450 K€ correspond au suivi des fonds alloués au titre de l'astreinte perçue de 2023.

Intitulé des projets	Solde début Exercice	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice (consommation par affectation du résultat)	Diminution de l'exercice (transfert vers le compte 106881 Réserves diverses)	Montant fin exercice
Suivi astreinte Etat 2021	52 518			11 094	41 424
Suivi astreinte Etat 2022	596 425			352 397	244 028
Suivi astreinte Etat 2023	450 000			86 000	364 000

Total	1 098 943			449 491	649 452
--------------	------------------	--	--	----------------	----------------

3.2.5 Variation des fonds dédiés

Fonds dédiés issus de	Projets	À l'ouverture de l'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Utilisations en cours d'exercice	
				Montant global	Dont remboursements
Subventions d'exploitation	Ministère Environnement	134 980	89 847	122 161	
	ADEME	151 869	319 556	115 392	-
	Etat, autres	27 146	56 987	15 706	-
	Région	54 875	56 076	27 088	-
	Com & GRPT	77 693	51 533	62 283	-
	UE	896 503		375 316	
TOTAL		1 343 068	573 999	717 926	-

Fonds dédiés issus de	Projets	Transferts	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	Ministère Environnement	-	102 666	-
	ADEME	-	356 032	-
	Etat, autres	-	68 427	-
	Région	-	83 863	-
	Com & GRPT		66 963	
	UE		521 187	
TOTAL		-	1 199 140	-

3.3 Informations relatives au compte de résultat

3.3.1 Ventilation des produits d'exploitation

1. Ventilation par catégorie d'activité

	Au 31-12-2025	Au 31-12-2024
Prestations de services	1 055 986	658 675
Subventions	6 477 514	7 085 909
Reprises sur provision et transferts de charges	116 858	131 661
Cotisations	2 071 472	2 446 109
Utilisation des fonds dédiés	717 926	430 679
Autres produits	1 258 829	1 277 427
TOTAL	11 698 585	12 030 460
Observations	Suite à la réglementation ANC 2018-06, l'utilisation des fonds dédiés se retrouve dans les produits d'exploitation.	

3.3.2 Précisions relatives à certains éléments

1. Produits à recevoir et charges à payer au titre de l'exercice

Produits à recevoir	Montants	Charges à payer	Montants
RRR à obtenir	17 134	FNP fournisseurs	205 429
FAE clients	70 855	Provision CP	754 806

Divers	4 216	Personnel autres charges à payer	176 540
-	-	Charges sociales sur CP	335 611
-	-	Organismes - charges à payer	38 109
-	-	Organismes de formation	24 073
-	-	Charges fiscales à payer	113 333
TOTAL	92 205	TOTAL	1 647 901

2. Produits et charges imputables à un autre exercice

Produits imputables	Montants	Charges imputables	Montants
PCA exploitation	20 757	CCA exploitation	77 772
TOTAL	20 757	TOTAL	77 772

3.3.3 Honoraires des commissaires aux comptes

1. Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

	RSM	-
Honoraires afférents à la certification des comptes	27 215	-
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité	900	-
TOTAL	28 115	-

3.3.4 Concours publics et subventions

Nature	Catégorie d'autorité administrative	Montant
Subvention d'exploitation	Union Européenne	-

Subvention d'exploitation	Etat	3 295 832
Subvention d'exploitation	Collectivités territoriales	974 887
Subvention d'exploitation	Ind Ass TGAP	2 212 795
Subvention d'investissement	Etat	709 010
Subvention d'investissement	Région	70 000
Subvention d'investissement	Ind Ass TGAP	278 640
TOTAL		7 535 163

3.3.5 Contributions volontaires en nature

	Montant
<i>Contributions volontaires en nature</i>	
Prestations en nature	47 543
Bénévolat	1 463
TOTAL	49 006
<i>Charges sur contributions volontaires en nature</i>	
Prestations en nature	47 543
Personnel bénévole	1 463
TOTAL	49 006
SOLDE	-

Ces contributions sont comptabilisées en pied de compte de résultat et ont pu être déterminées avec précision. Elles concernent principalement la mise à disposition de matériels, locaux, et de fluides.

Les fluides sont évalués avec une station de configuration identique. Les sols sont évalués forfaitairement, avec un coût unitaire par station selon la convention signée avec l'organisme "prêteur".

Les contributions en travail concernent des interventions (hors présence réglementaire) évaluées au SMIC chargé.

3.3.6 Cotisations

L'association sollicite des cotisations auprès de ses membres. Elles sont comptabilisées de la façon suivante :

- Collectivité – Lors de l'appel.
- Industriels – Depuis 2025, les cotisations sont comptabilisées lors de l'appel émis depuis la GESTCOM.

4 Informations au titre des transactions non conclues aux conditions normales de marché

4.1 Transactions avec des contreparties

Désignation de la contrepartie	Nature de la relation avec la contrepartie	Montant des transactions réalisées	Autres informations
SynairGIE	Honoraires divers	219 582	-

5 Informations relatives aux opérations et engagements envers les organes d'administration, de direction ou de surveillance

5.1 Rémunérations

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant brut des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus haut cadres dirigeants bénévoles ou salariés est de 248 192 euros. Ils sont relatifs aux trois personnes présentes au CODIR. Leur rémunération représente 5.89 % des salaires et traitements.

Les dirigeants bénévoles ne sont pas rémunérés et ne bénéficient d'aucun avantage en nature.

6 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

6.1 Engagements hors bilan donnés et reçus

Engagements hors bilan	Donnés	Reçus
Engagements de retraite et avantages similaires	1 143 448	-
Engagements liés aux locations – Contrats de location immobilière	449 625	-
Engagements liés aux locations – Contrats de location de véhicules	204 476	
Engagements liés aux locations – Contrats de matières bureautique	34 587	
Engagements de crédit-bail mobilier	393 731	

Notre entité ne provisionne pas son engagement en matière de retraite dont les principales caractéristiques et hypothèses retenues pour leur estimation à la date de clôture sont précisées ci-après.

Le montant de notre engagement total correspondant s'élève à 1 143 448 € au 31/12/2025.

Un contrat de couverture est souscrit auprès d'AG2R La Mondiale. La valeur du fonds collectif correspondant au contrat est de 540 094 €.

Les principales hypothèses sont les suivantes à la date de clôture :

- Age de départ à la retraite présumé à l'initiative du salarié : 65 ans
- Taux d'actualisation : 3.5%
- Taux d'augmentation annuel des salaires : 2%
- Concernant l'appréciation de la probabilité d'être présent dans l'entité à l'âge de départ en retraite, notre entité utilise des Statistiques propres de turn-over faible

Pour la prise en compte du risque de mortalité, le pourcentage de survie résulte des tables de mortalité officielles de l'Insee distinctes hommes/femmes.

Le % de cotisations/contribution sociales « patronales » probable retenu à payer sur ces indemnités est de 50%.

6.2 Engagements pris en matière de crédit-bail

Contrats de crédit-bail	Montant des redevances restant à payer à la clôture de l'exercice	Prix d'achat résiduel
Matériel de transport	156 500	1 464
Matériel	237 230	2 298
Bureautique	0	0

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

6.3 Engagements pris en matière de crédit-bail - informations complémentaires

	Valeur à la signature du contrat	Coût d'entrée de l'actif	Dotations aux amortissements théoriques		Valeur nette
			De l'exercice	Cumulées	
Matériel de transport	152 192	152 192	29 719	58 089	79 215
Matériel	302 732	302 732	42 713	85 752	217 038
Bureautique	26 719	26 719	5 870	26 452	267
TOTAL	481 704	481 704	78 303	185 183	296 521

	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	Cumulées	À moins d'un an	D'un à cinq ans	À plus de cinq ans	
Matériel de transport	33 304	54 836	32 850	62 146	61 504	1 464

Matériel	54 485	45 620	45 160	154 011	38 059	2 298
Bureautique	4 728	23 641	0	0	0	0
TOTAL	92 517	124 098	78 010	216 157	99 563	3 763

7 Informations relatives à l'effectif

7.1 Informations relatives à l'effectif

Le nombre moyen de salariés employés au cours de l'exercice est de 90.

7.2 Informations relatives à l'effectif par catégorie

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie :

Catégorie socio-professionnelle	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Cadres et professions intellectuelles supérieures	61
Non cadres	29
TOTAL	90

8 Informations relatives à la fiscalité

L'association a créé une comptabilité avec 3 secteurs : le secteur non lucratif, le secteur lucratif et le secteur mixte. Chacun de ses secteurs est alimenté par des codes analytiques propres. La partie lucrative de l'association est composée de 100% des prestations facturées aux différents partenaires, ainsi que les frais directs liés à ces prestations. Une quote-part de 11% du résultat du secteur mixte a également été intégrée à la partie fiscalisée.

9 Bilan et compte de résultat arrêté et publiés au titre de l'exercice précédent

Actif		Au 31/12/2024			Au 31/12/2023
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement	193 324	136 656	56 667	90 210
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	1 469 537	1 130 128	339 408	381 721
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				11 786
	TOTAL	1 662 861	1 266 784	396 076	483 717
	Immobilisations corporelles				
	Terrains	3 023 230	2 591 002	432 228	252 168
Actif circulant	Constructions	14 842 645	11 406 370	3 436 274	3 406 826
	Inst. techniques, mat.out. industriels				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				23 773
	TOTAL	17 865 876	13 997 373	3 868 503	3 682 769
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
	Immobilisations financières ⁽²⁾				
	Participations et créances rattachées	909 982		909 982	903 592
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	254 744		254 744	235 506
Actif circulant	Autres	86 846		86 846	81 368
	TOTAL	1 251 573		1 251 573	1 220 468
	Total I	20 780 311	15 264 157	5 516 153	5 386 955
	Stocks et en cours	193 688	17 037	176 650	161 952
	Créances ⁽³⁾				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	488 572		488 572	207 222
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres	3 185 212	114 282	3 070 930	3 478 414
	TOTAL	3 673 785	114 282	3 559 503	3 685 637
	Divers				
	Valeurs mobilières de placement				77 934
Actif circulant	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	3 389 915		3 389 915	3 299 920
	Charges constatées d'avance ⁽⁴⁾	68 406		68 406	65 463
	Total II	7 325 794	131 319	7 194 475	7 290 907
	Frais d'émission des emprunts III				
	Primes de remboursement des emprunts IV				
	Ecart de conversion Actif V				
	TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	28 106 106	15 395 477	12 710 628	12 677 862
	Renvois				
	(1) Dont droit au bail				
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				

Passif		Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	500	500
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres	4 068 211	4 215 408
	Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)		-687 506	-147 197
Situation nette (sous-total)		3 381 204	4 068 711
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement		5 326 059	5 437 964
Provisions réglementées			
Total I		8 707 263	9 506 675
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total I bis			
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	1 343 067	807 887
Total II		1 343 067	807 887
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	172 325	240 067
Total III		172 325	240 067
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾		
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	339 504	344 828
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	1 858 790	1 749 665
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	251 177	28 737
	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	38 500	
Total IV		2 487 972	2 123 231
Écart de conversion Passif V			
TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)		12 710 628	12 677 862
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	2 446 109	2 346 559
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service	658 675	631 916
	<i>dont parrainages</i>		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	7 085 909	6 514 443
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	47 896	29 016
Charges d'exploitation	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	131 660	109 781
	Utilisations des fonds dédiés	430 679	290 385
	Autres produits	1 229 548	1 285 125
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	12 030 478	11 207 228
	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	3 157 964	3 098 231
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	619 988	577 374
	Salaires et traitements	4 544 453	4 187 500
	Charges sociales	1 982 346	1 841 033
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 316 833	1 339 863
	Dotations aux provisions	49 055	15 177
	Reports en fonds dédiés	965 859	670 062
	Autres charges	128 881	136 371
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	12 765 382	11 865 614
1. Résultat d'exploitation (I-II)		-734 903	-658 385

Compte de résultat

		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois
Produits financiers	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	59 828	45 363
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	2 153	3 795
	Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III		61 982	49 159
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	5 208	4 809
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 910	
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV		7 119	4 809
2. Résultat financier (III-IV)		54 863	44 349
3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)		-680 040	-614 036
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion		6 300
	Sur opérations en capital	7 470	474 104
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V	7 470	480 404
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 661	3 992
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI	2 661	3 992
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		4 809	476 412
Participation des salariés aux résultats VII			
Impôts sur les bénéfices VIII		12 275	9 573
Total des produits (I + III + V)		12 099 931	11 736 793
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		12 787 438	11 883 990
EXCÉDENT OU DÉFICIT		-687 506	-147 197
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature		47 041	60 900
Bénévolat		1 388	1 234
Total		48 429	62 134
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature		47 041	60 900
Personnel bénévole		1 388	1 234
Total		48 429	62 134



ATMO Auvergne - Rhône-Alpes

Siège social : 3 allée des Sorbiers – 69500 Bron
Association régie par la loi du 1er juillet 1901

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos le 31 décembre 2025



RSM Rhône-Alpes

2 bis, rue Tête d'Or

69006 LYON

T : +33 (0) 4 72 69 19 19

www.rsmfrance.fr

ATMO Auvergne - Rhône-Alpes

Siège social : 3 allée des Sorbiers – 69500 Bron

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux Membres de l'Association ATMO Auvergne - Rhône-Alpes,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ATMO Auvergne - Rhône-Alpes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans la note 2.2.1 "Première application du règlement ANC N° 2022-06 et N°2023-03 " de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Fonds dédiés

L'association reçoit notamment des ressources qui sont traitées en fonds dédiés tel que décrit au paragraphe 3.2.5 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à nous assurer de leur correcte évaluation.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention

comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations

ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 28 mai 2026

Le commissaire aux comptes

RSM Rhône-Alpes

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Lyon-Riom

A handwritten signature in blue ink, consisting of a horizontal line with a loop and a flourish.

Représenté par Evelyne Chansavang

Atmo Auvergne-Rhône-Alpes

Actif			Au 31/12/2025			Au 31/12/2024
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Montant net
Frais d'établissement (I)						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais de développement	193 324	165 046	28 278	56 667
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	1 530 174	1 260 427	269 746	339 408
		Immobilisations incorporelles en cours , avances et acomptes	39 396		39 396	
		TOTAL	1 762 894	1 425 473	337 420	396 076
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions	3 246 672	2 638 452	608 219	432 228
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	14 644 451	11 586 960	3 057 490	3 436 274
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
	TOTAL	17 891 123	14 225 413	3 665 710	3 868 503	
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
	Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations	796 463		796 463	789 982
		Créances rattachées à des participations	120 000		120 000	120 000
		Autres titres immobilisés				
		Prêts	269 071		269 071	254 744
		Autres immobilisations financières	100 728		100 728	86 846
TOTAL	1 286 263		1 286 263	1 251 573		
	Total (II)	20 940 281	15 650 887	5 289 394	5 516 153	
Actif circulant	Stocks et en cours		151 571	14 248	137 322	176 650
	Créances ⁽³⁾	Créances clients, usagers et comptes rattachés	361 071		361 071	488 572
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres créances	2 650 577	20 429	2 630 148	3 070 930
		Charges constatées d'avance	77 772		77 772	68 406
	TOTAL	3 089 421	20 429	3 068 992	3 627 909	
	Divers	Instruments financiers à terme et jetons détenus				
		Disponibilités	3 879 560		3 879 560	3 389 915
	Total (III)	7 120 552	34 677	7 085 875	7 194 475	
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement des emprunts (V)						
Écart de conversion et différence d'évaluation - Actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)		28 060 834	15 685 564	12 375 269	12 710 628
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) Dont à plus d'un an (brut)					

Atmo Auvergne-Rhône-Alpes

Passif		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	500	500
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres réserves	3 380 704	4 068 211
	Report à nouveau		
	Excédent ou déficit de l'exercice	-89 832	-687 506
	Situation nette (sous-total)	3 291 372	3 381 204
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	5 177 529	5 326 059
	Provisions réglementées		
Total (I)		8 468 901	8 707 263
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total (I bis)			
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	1 199 140	1 343 067
Total (II)		1 199 140	1 343 067
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	166 000	172 325
Total (III)		166 000	172 325
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾		
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾		
	Instruments financiers à terme		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	387 332	339 504
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	1 843 151	1 858 790
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	289 975	251 177
	Autres dettes	10	
	Produits constatés d'avance	20 757	38 500
Total (IV)		2 541 227	2 487 972
Écart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)		12 375 269	12 710 628
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	2 071 472	2 446 109
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	29 235	
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service	1 026 751	658 675
	<i>dont parrainages</i>		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	7 633 604	7 085 909
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	<i>Dons manuels</i>		
	<i>Mécénats</i>		
	<i>Legs, donations et assurances-vie</i>		
Charges d'exploitation	Contributions financières	52 758	47 896
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	116 858	131 660
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	626	
	Utilisations des fonds dédiés	717 926	430 679
	Autres produits	49 354	1 229 548
	Total des produits d'exploitation (I)	11 698 585	12 030 478
	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	2 957 252	3 157 964
	Aides financières	3 856	
	Impôts, taxes et versements assimilés	586 194	619 988
	Salaires	4 260 463	4 544 453
	Cotisations sociales	1 932 323	1 982 346
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 252 715	1 316 833
	Dotations aux provisions	13 891	49 055
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Reports en fonds dédiés	573 999	965 859
	Autres charges	219 380	128 881
	Total des charges d'exploitation (II)	11 800 076	12 765 382
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-101 490	-734 903
Produits financiers	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	37 089	59 828
	Reprises sur dépréciations et provisions		2 153
	Différences positives de change		
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
	Total des produits financiers (III)	37 089	61 982
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	5 100	5 208
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		1 910
	Total des charges financières (IV)	5 100	7 119
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)		31 989	54 863
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		-69 500	-680 040

	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits exceptionnels (V) Total		7 470
Charges exceptionnelles (VI) Total		2 661
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		4 809
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	20 331	12 275
Total des produits (I + III + V)	11 735 675	12 099 931
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	11 825 507	12 787 438
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-89 832	-687 506
Évaluation des contributions volontaires en nature		
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	47 543	47 041
Bénévolat	1 463	1 388
TOTAL	49 006	48 429
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	47 543	47 041
Personnel bénévole	1 463	1 388
TOTAL	49 006	48 429

ASS ATMO AUVERGNE RHONE-ALPES

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/12/2025

Table des matières

1	Descriptions de l'entité	4
2	Principes et méthodes comptables	7
2.1	Principes généraux	7
2.2	Changements comptables	8
2.2.1	Première application du règlement ANC N° 2022-06 et N°2023-038	
3	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	10
3.1	Informations relatives à l'actif	10
3.1.1	Mouvements des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations	10
3.1.2	Précisions sur les postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations	12
3.1.3	Informations relatives aux filiales et participations	17
3.1.4	Précisions sur les stocks et en-cours	19
3.1.5	Dépréciations de l'actif circulant	19
3.1.6	État des échéances des créances à la clôture de l'exercice	20
3.1.7	Précisions sur certains postes d'actif	20
3.2	Informations relatives au passif	20
3.2.1	Provisions et passifs éventuels	21
3.2.2	Précisions sur les provisions significatives et certains passifs	21
3.2.3	État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	22
3.2.4	Variation des fonds propres	22
3.2.5	Variation des fonds dédiés	26
3.3	Informations relatives au compte de résultat	27
3.3.1	Ventilation des produits d'exploitation	27
3.3.2	Précisions relatives à certains éléments	27
3.3.3	Honoraires des commissaires aux comptes	28
3.3.4	Concours publics et subventions	28
3.3.5	Contributions volontaires en nature	29
3.3.6	Cotisations	30
4	Informations au titre des transactions non conclues aux conditions normales de marché	31
4.1	Transactions avec des contreparties	31

5	Informations relatives aux opérations et engagements envers les organes d'administration, de direction ou de surveillance	32
5.1	Rémunérations	32
6	Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	33
6.1	Engagements hors bilan donnés et reçus	33
6.2	Engagements pris en matière de crédit-bail	34
6.3	Engagements pris en matière de crédit-bail - informations complémentaires	34
7	Informations relatives à l'effectif	36
7.1	Informations relatives à l'effectif	36
7.2	Informations relatives à l'effectif par catégorie	36
8	Informations relatives à la fiscalité	37
9	Bilan et compte de résultat arrêté et publiés au titre de l'exercice précédent	38

1 Descriptions de l'entité

1. Objet social

L'objet social de notre entité est décrit ainsi dans les statuts :

« Cette association agit dans l'esprit de la charte de l'environnement de 2004 adossée à la constitution de l'Etat français et de l'article L.220-1 du Code de l'environnement. Notamment, elle gère un observatoire environnemental relatif à l'air et à la pollution atmosphérique au sens de l'article L.220-2 du Code de l'environnement sur le territoire correspondant à la région administrative Rhône-Alpes et communique publiquement sur les informations issues de ses différents travaux.

Son action est inscrite dans le cadre de l'intérêt général et de la mission de service public.

Afin de mener à bien les missions qu'elle se donne, l'association :

- Met en œuvre tous les moyens météorologiques et de modélisation afin d'assurer la caractérisation la plus exhaustive possible, de l'air sur son territoire en constat et prévision, assure la continuité historique des indicateurs et données environnementales sur l'air et sur les paramètres explicatifs et/ou nécessaires à l'évaluation des impacts de la pollution atmosphérique. Notamment, l'observatoire doit pouvoir répondre aux réglementations européennes, nationales ou locales sur la surveillance de la qualité de l'air et les données environnementales ;
- Met en place des outils d'évaluation des politiques publiques, en vue entre autres du diagnostic et de la prospective pour les plans et programmes sur l'air relatifs ou ayant un impact sur l'air dans son territoire. Elle participe à la concertation et à la mise en application des plans d'actions pour ce qui relève de sa compétence (prévision, diffusion de l'information), y compris des plans courts termes comme les dispositifs préfectoraux ;
- Participe à l'amélioration des connaissances sur l'air, seule ou par le biais de collaborations allant de l'échelle locale et régionale jusqu'au niveau international ;
- Assure de manière indépendante auprès de ses membres, des autorités, des médias et du public la promotion et la diffusion des informations lui appartenant sous forme de base de données, études, bilans dossiers de communication afin de porter à connaissance tout élément permettant une amélioration de l'état de l'environnement sur le territoire. »

Les organes statutairement compétents de notre entité ont fixé différents objectifs pour réaliser l'objet social. Ces objectifs constituent le « projet associatif » pour lequel des réserves sont constituées le cas échéant dans nos fonds propres.

2. Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

Les missions sociales sont définies par l'arrêté préfectoral n°2025-225 du 15 septembre 2025 publié au recueil des actes administratif spécial n°84-2025-252 du 16 septembre 2025.

3. Faits caractéristiques d'importance significative

3.1 Travaux préparatoires au nouveau projet associatif

Le projet associatif 2022-2024 a été prolongé d'un an en 2025. Ce programme s'articulait autour de 4 programmes techniques :

- Missions Réglementaires ;
- Ingénierie Territoriale ;
- Animation Territoriale ;
- Recherche & Développement

Et 6 chantiers transversaux constituant les objectifs à atteindre dans le cadre du projet associatif :

- Déployer une offre d'ingénierie Air-Climat-Energie pour accompagner les acteurs du territoire ;
- Créer un centre de ressources, de formation et d'animations sur l'air ;
- Faire évoluer la gouvernance pour amplifier la concertation et l'influence d'Atmo ;
- Renforcer l'accompagnement des partenaires et être présent sur l'ensemble des territoires ;
- Faire évoluer le modèle économique afin de capter de nouvelles ressources ;
- Anticiper les nouveaux besoins de surveillance y compris réglementaires ;

Lors de l'Assemblée Générale du 18 juin 2025, les membres d'Atmo AuRA ont été sollicités afin de participer à des ateliers collaboratifs permettant de définir les orientations stratégiques de l'association. Un accompagnement spécifique a été diligenté au Cabinet Optim Ressources. Ces travaux ont été complétés par une consultation des Managers de l'association le 18 novembre 2025 permettant d'affiner la raison d'être de l'association.

3.2 Redressement des comptes en 2025

A la suite de la présentation des comptes 2024 au Conseil d'Administration du 13 mai 2025, ce dernier a mandaté le bureau pour prendre toutes les mesures permettant de redresser la situation financière de l'association. Lors de sa réunion du 19 juin 2025, le Bureau a validé une réduction des coûts à hauteur de 8% des charges externes représentant des économies de près de 250K€ et une diminution de l'effectif de 93ETP à 88ETP pour une économie estimée de 375K€. Ces mesures ont démontré leur efficacité puisque le déficit 2025 est ramené à 90K€ malgré la poursuite de la consommation des astreintes du Conseil d'Etat à hauteur de 170K€.

3.3 Préparation à la facturation électronique

Comme l'ensemble des structures de droit privé, Atmo AuRA se prépare à l'échéance de la facturation électronique en septembre 2027. Une première brique a été posée fin 2024 avec le déploiement de la Gestion Commerciale SAGE permettant de centraliser dans la base comptable les facturations émises par l'association. Une brique supplémentaire a été déployée en 2025 avec la mise en place de SAGE Automatisation Comptable (ACS) permettant une dématérialisation totale des factures d'achats intégrant la compatibilité à la facture électronique. Cet outil permet aussi de générer un circuit de validation des achats permettant aux responsables d'apposer leur « bon à payer » sur leurs factures et de générer un deuxième contrôle via la « Validation finance » de la Direction Administrative et Financière. En 2026, Atmo remplacera les commandes sous l'outil Maintimedia par l'interface ACS permettant de générer les commandes directement dans la Gestion Commerciale SAGE.

3.4 Déploiement de la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP)

A la suite des travaux réalisés avec le cabinet VAKOM en 2024, la GEPP a été déployée sur le SIRH d'Atmo AuRA et intégrée aux entretiens annuels d'évaluation pour l'année 2025. Chaque Manager évalue désormais les compétences de chaque collaborateur lui permettant de tracer un parcours professionnel en fonction de ses souhaits et des opportunités, mais également des compétences restant à acquérir.

3.5 Astreinte Conseil d'Etat

Par décision du Conseil d'Etat en date du 24 novembre 2023 statuant au contentieux sur demande de l'association « Les amis de la terre » condamnant l'Etat français à verser une astreinte de 10M€ au titre de la liquidation provisoire de l'astreinte prononcée par la décision du 10 juillet 2020. A la suite de la sortie du contentieux de la station réglementaire « Lyon périphérique » à l'automne 2024 le Conseil d'Etat avait ajourné sa décision en la reportant sur 2025. Le 25 avril 2025, le Conseil d'Etat a notifié Atmo Auvergne-Rhône-Alpes que la procédure était terminée et qu'il n'y avait plus lieu à procéder à la liquidation de l'astreinte, le recours de l'association « Les amis de la terre » étant rejeté.

4. Evénements postérieurs à la clôture

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est survenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

2 Principes et méthodes comptables

2.1 Principes généraux

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et des règlements ANC N°2014-03, relatif au Plan Comptable Général, et N°2018-06, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non-lucratif (en tenant compte de tous les règlements les modifiant à ce jour dans leurs versions consolidées). Les règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers, sont appliqués à compter du 1er janvier 2025.

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'exercice comptable s'est étendu sur 12 mois, du 01/01/2025 au 31/12/2025. Les comptes annuels ont été arrêtés le 03 avril 2026.

Principales méthodes comptables retenues :

- Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré (CUMP).
- Les subventions d'investissement sont comptabilisées en capitaux propres.
- Notre entité ne provisionne pas ses engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires.
- Les programmes pluriannuels de gros entretien ou de grandes révisions sont comptabilisés en provision pour gros entretien.

Le guide méthodologique comptable applicable aux AASQA a également été appliqué.

- TGAP : Les dons versés par les entreprises sont comptabilisés au cours de l'exercice du versement effectif. En ce qui concerne la TGAP affectée, elle est comptabilisée lors de l'appel émis depuis la GESTCOM. A noter que l'association s'est engagée à sortir en 5 ans de la TGAP affectée à raison de 5%/an. En 2031, l'intégralité de la TGAP sera affectée à l'observatoire réglementaire.
- Subventions d'investissement: sont inscrites à ce poste les subventions notifiées à l'association Atmo AURA et utilisées pour l'acquisition d'un actif. Les subventions font l'objet d'une reprise au compte de résultat, enregistrée en produits d'exploitation, proportionnellement à la dotation aux amortissements des biens qu'elles ont servis à financer.
- Les prestations sont réalisées auprès des clients sur plusieurs exercices. La marge est constatée à l'achèvement soit sur le dernier exercice de prestation.

2.2 Changements comptables

2.2.1 Première application du règlement ANC N° 2022-06 et N°2023-03

Le règlement ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers, sont applicables de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Cette première application constitue un changement de réglementation comptable.

Les dispositions des règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements de présentation :

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux nouveaux modèles figurant dans le règlement ANC N°2023-03.

Afin de présenter le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent (N-1) selon les nouveaux modèles, des reclassements entre les rubriques ou les postes du bilan ou du compte de résultat ont été effectués au titre de la colonne comparative "Exercice N-1".

Le bilan et le compte de résultat tels qu'ils ont été arrêtés et publiés au titre de l'exercice précédent sont présentés au paragraphe 9 de cette annexe.

— Au niveau du compte de résultat :

- Suite à la suppression de la technique du transfert de charges en 2025, les opérations précédemment comptabilisées en transfert de charges sont maintenant comptabilisées en 2025 dans les comptes et postes suivants du compte de résultat :
 - Avantages en nature provenant des écritures de paie : sont comptabilisés en 2025 au compte 649 « Remboursement charges de personnel » donc directement en déduction du poste « Salaires »
- Les produits de cession des éléments d'actifs cédés précédemment présentés en produits exceptionnels sur la ligne « opérations en capital » sont regroupés dans la colonne N-1 sur la ligne « Produits exceptionnels » pour un montant de 7 470€.
Les produits de cession des éléments d'actif cédés sont en 2025 comptabilisés en résultat d'exploitation sur la ligne « Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles » pour un montant de 626 €

- Les valeurs comptables des éléments d'actifs cédés précédemment présentés en charges exceptionnelles sur la ligne « Dotations aux amortissements » sont regroupées dans la colonne N-1 sur la ligne « Charges exceptionnelles » pour un montant de 2 661€.
Les valeurs comptables des éléments d'actifs cédés sont en 2025 comptabilisées en résultat d'exploitation sur la ligne « Valeurs comptables des d'immobilisations incorporelles et corporelles cédées » pour un montant de 3 856 €.
- La production immobilisée précédemment présenté dans la ligne « production immobilisée » est regroupée dans la ligne « autres produits ». Le montant pour 2025 s'élève à 39 396€.
- Le poste « Salaires et traitement » est reclassé dans le poste « Salaires ».
Le poste « Charges sociales » est reclassé dans le poste « Cotisations sociales ».
Ces reclassements n'ont pas d'impacts sur le contenu de ces rubriques.

— Au niveau du bilan

- Les charges constatées d'avance s'élevaient à 68 406 € au titre de 2024 et étaient présentées sur une ligne séparée de l'actif. Dans la colonne N-1 les charges constatées d'avance ont été reclassées dans la rubrique « Créances ».

Les charges constatées d'avance au titre de 2025 s'élèvent à 77 772 € sont présentées dans la rubrique « Créances ».

3 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

3.1 Informations relatives à l'actif

3.1.1 Mouvements des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée le cas échéant dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production.
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale.
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont amorties selon les méthodes suivantes :

- Logiciels et progiciels : 1 à 5 ans en linéaire ;
- Constructions : 5 à 10 ans en linéaire ;
- Matériels et outillages industriels : 5 à 10 ans en linéaire ;
- Matériels de transport : 5 ans en linéaire ;
- Matériels et mobilier de bureau : 3 à 10 ans en linéaire ;
- Agencements et Aménagement des constructions : 5 à 10 ans en linéaire

Dépréciation des immobilisations des immobilisations incorporelles et corporelles

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

A chaque clôture des comptes, s'il existe un indice montrant qu'un actif a pu perdre de sa valeur, un test de dépréciation est effectué.

1. Tableau des immobilisations – Cadre général

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 662 861	102 066	2 033	1 762 894
Immobilisations corporelles	17 865 876	893 056	867 809	17 891 123
Immobilisations financières	1 251 573	49 397	14 707	1 286 263
TOTAL	20 780 311	1 044 519	884 909	20 940 281

2. Tableau des amortissements – Cadre général

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 à 5 ans	Linéaire	1 266 784	160 722	2 033	1 425 473
Immobilisations corporelles	3 à 10 ans	Linéaire	13 997 373	1 095 849	867 809	14 225 413
Immobilisations financières		Non amortissable	-	-	-	-
TOTAL			15 264 157	1 256 571	869 842	15 650 887

3. Tableau des dépréciations

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-

Stocks et en-cours	17 037	2 811	5 600	14 248
Créances	114 282	5 080	98 932	20 429
TOTAL	131 319	7 891	104 533	34 677

3.1.2 Précisions sur les postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations

1. Tableau des immobilisations – Nature des augmentations

Augmentations de l'exercice		Ventilation des augmentations				
		Virements		Entrées		
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	62 670	-	-
	Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	39 396
TOTAL I		-	-	62 670	-	39 396
Immobilisations corporelles	Constructions sur sol d'autrui	-	-	267 944	-	-
	Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	399 986	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	4 570	-	-
	Matériel de transport	-	-	39 717	-	-
	Matériel de bureau et matériel informatique	-	-	180 836	-	-

TOTAL II		-	-	893 056	-	-
Immobilisations financières	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	6 481	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	42 916	-	-
TOTAL III		-	-	49 397	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III)		-	-	1 005 123	-	39 396

2. Tableau des immobilisations – Nature des diminutions

Diminutions de l'exercice		Ventilation des diminutions				
		Virements		Sorties		
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	-	-	2 033
TOTAL I		-	-	-	-	2 033
Immobilisations corporelles	Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	44 503
	Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-	-	545 759
	Matériel de transport	-	-	-	-	1 290
	Matériel de bureau et matériel informatique	-	-	-	-	276 255
TOTAL II		-	-	-	-	867 809

Immobilisations financières	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	14 707	-	-
TOTAL III		-	-	14 707	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III)		-	-	14 707	-	869 842

3. Tableau des amortissements – Nature des dotations

Dotations de l'exercice		Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon autres mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	160 722	-	-
	TOTAL I	-	160 722	-	-
Immobilisations corporelles	Constructions	-	1 658	-	-
	Constructions sur sol d'autrui	-	90 294	-	-
	Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	774 802	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	2 162	-	-
	Matériel de transport	-	38 581	-	-
	Matériel de bureau et matériel informatique	-	188 349	-	-

TOTAL II		-	1 095 849	-	-
<i>Immobilisations financières</i>	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL III		-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III)		-	1 256 571	-	-

4. Tableau des amortissements – Nature des diminutions

Diminutions de l'exercice		Ventilation des diminutions		
		Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service
Immobilisations incorporelles	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	2 033
TOTAL I		-	-	2 033
Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Constructions sur sol d'autrui	-	-	44 503
	Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	545 759
	Matériel de transport	-	-	1 290
	Matériel de bureau et matériel informatique	-	-	276 255
TOTAL II		-	-	867 809
Immobilisations financières	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	-
TOTAL III		-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III)		-	-	869 842

3.1.3 Informations relatives aux filiales et participations

	Capitaux propres (2)(3)	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus (4)	
			Brute	Nette
<i>Renseignements concernant les filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)</i>				
<i>1. Renseignements détaillés pour chaque filiale (1)</i>				
SCI IMMOBILI'AIR	510 276	100	460 000	460 000
SCI N'AIR'J	56 394	55	1 650	1 650
<i>2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1</i>			-	-
A. Total des filiales			461 650	461 650

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

	Montant net des prêts et avances consentis par la société (4)(5)	Montant des engagements donnés par la société (4)	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice clos (3)(4)(6)(7)	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (3)(4)(7)
Renseignements concernant les filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)				
1. Renseignements détaillés pour chaque participation (1)				
SCI IMMOBILI'AIR	120 000	48 750	243 988	50 276
SCI N'AIR'J	-	9 287	309 702	53 394
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1	-	-		
A. Total des filiales	120 000	58 037		
B. Total des participations	-	-		
C. Total des filiales et participations (A+B)	120 000	58 037		

	Dividendes encaissés par la société en cours de l'exercice (4)	Observations
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale (1)		
SCI IMMOBILI'AIR	-	Compte courant débiteur de 282 613 € au 31/12/2025
SCI N'AIR'J	-	Compte courant débiteur de 74 608 € au 31/12/2025
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1	-	-
A. Total des filiales	-	
1. Renseignements détaillés pour chaque participation (1)		
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1	-	-
B. Total des participations	-	
C. Total des filiales et participations (A+B)	-	

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.

(2) Dans la monnaie locale d'opération.

(3) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels qu'ils ne soient pas rendus publics suivant les dispositions prévues pour les micro-entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, ces colonnes peuvent ne pas être renseignées.

(4) En euros.

(5) Sous déduction des dépréciations le cas échéant.

(6) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels que le compte de résultat ne soit pas rendu public suivant les dispositions prévues pour les petites entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale ou participation peut ne pas être renseigné.

(7) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société ou des données d'un exercice antérieur du fait de la non-disponibilité des comptes à la date d'établissement des comptes, le préciser dans la colonne "Observations".

3.1.4 Précisions sur les stocks et en-cours

1. Tableau des stocks et en-cours

Postes	Au 31-12-2025	Au 31-12-2024
Matières premières et autres approvisionnements	151 571	193 688
TOTAL	151 571	193 688

2. Tableau des dépréciations des stocks et en-cours

Postes	Au 31-12-2025	Au 31-12-2024	Méthode utilisée pour le calcul de la dépréciation
Matières premières et autres approvisionnements	14 248	17 037	-
TOTAL	14 248	17 037	

3.1.5 Dépréciations de l'actif circulant

Postes	Au 31-12-2025	Au 31-12-2024
Créances clients et comptes rattachés	-	-
Autres créances	20 429	114 282
TOTAL	20 429	114 282

-

3.1.6 État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Créances		Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	Créances rattachées à des participations	120 000		120 000
	Prêts (2)	269 071		269 071
Créances de l'actif circulant	Créances clients et comptes rattachés	361 071	350 366	10 705
	Autres (1)	2 630 148	2 630 148	
Charges constatées d'avance		77 772	77 772	
TOTAL		3 458 062	3 058 286	399 776

(1) Ce poste comprend 2 168 K€ de subventions à recevoir. La ventilation n'a pas été estimée ici compte tenu des incertitudes sur les échéances.

(2) Prêts accordés au cours de l'exercice : 14 327 €

3.1.7 Précisions sur certains postes d'actif

Éléments	Nature	Montant
Charges constatées d'avance	Exploitation	77 772 €

3.2 Informations relatives au passif

3.2.1 Provisions et passifs éventuels

1. Provisions

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	172 325	6 000
<i>dont provisions pour remise en état</i>	162 000	6 000
<i>Dont autres provisions pour charges</i>	10 325	-
TOTAL	172 325	6 000

Rubriques	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
	Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour risques	-	-	-
Provisions pour charges	12 325	-	166 000
<i>dont provisions pour remise en état</i>	2 000	-	166 000
<i>Dont autres provisions pour charges</i>	10 325	-	0
TOTAL	12 325	-	166 000

3.2.2 Précisions sur les provisions significatives et certains passifs

1. Provisions significatives

Il est constitué une provision pour démantèlement pour un montant de 166 000 €.

Elle est basée sur l'engagement pris par l'association de rendre en l'état le lieu de création des stations de surveillance. L'expérience a permis d'évaluer le coût à 2 000 € par site. Les stations pour lesquelles il existe une provision sont au nombre de 79 au 31/12/2025 sur 86 stations existantes.

3.2.3 État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Dettes	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	387 332	387 332	-	-
Dettes fiscales et sociales	1 843 151	1 843 151		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	289 976	289 976		
Autres dettes	10	10	-	-
Produits constatés d'avance	20 757	20 757	-	-
TOTAL	2 541 227	2 541 227	-	-

3.2.4 Variation des fonds propres

1. Variation des fonds propres

	À l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation	
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise	500	-	-	-	-
Fonds propres avec droit de reprise	-	-	-	-	-
Écarts de réévaluation	-			-	
Réserves (1)	4 068 211	-687 506	-	449 491	
Report à nouveau	-	-	-	-	
Excédent ou déficit de l'exercice	-687 506	687 506	-	-	-

-Dotations consommables	-	-	-	-	-
Subventions d'investissement	19 650 377			1 057 650	
Reprises subventions investissement	-14 324 318			-1 156 090	
Provisions réglementées	-			-	
TOTAL	8 707 263	0	-	351 051	-

	Diminution ou consommation		À la clôture de l'exercice
	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	-	-	500
Fonds propres avec droit de reprise	-	-	-
Écarts de réévaluation	-		-
Réserves (1)	-449 491		3 380 705
Report à nouveau	-		-
Excédent ou déficit de l'exercice	-89 832	-	-89 832
Dotations consommables	-	-	-
Subventions d'investissement	-773 768		19 934 259
Reprises subventions investissement	723 679		-14 756 730
Provisions réglementées	-		-
TOTAL	-589 412	-	8 468 902

(1) Les réserves diverses proviennent des résultats cumulés par les anciennes structures au fil des ans. La perte de l'exercice 2024 soit -687K€ a été affectée en réserves pour projet associatif pour -449 K€ et en réserves diverses pour 238 K€.

2. Variation des subventions d'investissement

Les augmentations concernent les attributions de subventions de l'année, soit un total de 1 057 650€.

Les diminutions concernent les sorties de subventions pour un total de 773 768€ (dont 50 090 € non dépensés).

Les reprises de subventions concernent la quote-part de subvention affectée au résultat pour 1 156 090 € et la sortie des subventions pour 723 679 €.

3. Fonds propres hors report à nouveau et résultat de l'exercice

L'apport sans droit de reprise implique la mise à disposition définitive d'un bien. Pour être inscrit en fonds associatifs, cet apport doit correspondre à un bien durable utilisé pour les besoins de l'association. Dans le cas contraire, il est inscrit en résultat.

4. Réserve pour projet associatif

Deux réserves pour suivi des fonds obtenus par l'Etat en raison des astreintes ont été créées.

La première de 350 K€ correspond au suivi des fonds alloués au titre de l'astreinte perçue en 2021.

La seconde de 800 K€ correspond au suivi des fonds alloués au titre de l'astreinte perçue de 2022.

La troisième de 450 K€ correspond au suivi des fonds alloués au titre de l'astreinte perçue de 2023.

Intitulé des projets	Solde début Exercice	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice (consommation par affectation du résultat)	Diminution de l'exercice (transfert vers le compte 106881 Réserves diverses)	Montant fin exercice
Suivi astreinte Etat 2021	52 518			11 094	41 424
Suivi astreinte Etat 2022	596 425			352 397	244 028
Suivi astreinte Etat 2023	450 000			86 000	364 000

Total	1 098 943			449 491	649 452
--------------	------------------	--	--	----------------	----------------

3.2.5 Variation des fonds dédiés

Fonds dédiés issus de	Projets	À l'ouverture de l'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Utilisations en cours d'exercice	
				Montant global	Dont remboursements
Subventions d'exploitation	Ministère Environnement	134 980	89 847	122 161	
	ADEME	151 869	319 556	115 392	-
	Etat, autres	27 146	56 987	15 706	-
	Région	54 875	56 076	27 088	-
	Com & GRPT	77 693	51 533	62 283	-
	UE	896 503		375 316	
TOTAL		1 343 068	573 999	717 926	-

Fonds dédiés issus de	Projets	Transferts	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	Ministère Environnement	-	102 666	-
	ADEME	-	356 032	-
	Etat, autres	-	68 427	-
	Région	-	83 863	-
	Com & GRPT		66 963	
	UE		521 187	
TOTAL		-	1 199 140	-

3.3 Informations relatives au compte de résultat

3.3.1 Ventilation des produits d'exploitation

1. Ventilation par catégorie d'activité

	Au 31-12-2025	Au 31-12-2024
Prestations de services	1 055 986	658 675
Subventions	6 477 514	7 085 909
Reprises sur provision et transferts de charges	116 858	131 661
Cotisations	2 071 472	2 446 109
Utilisation des fonds dédiés	717 926	430 679
Autres produits	1 258 829	1 277 427
TOTAL	11 698 585	12 030 460
Observations	Suite à la réglementation ANC 2018-06, l'utilisation des fonds dédiés se retrouve dans les produits d'exploitation.	

3.3.2 Précisions relatives à certains éléments

1. Produits à recevoir et charges à payer au titre de l'exercice

Produits à recevoir	Montants	Charges à payer	Montants
RRR à obtenir	17 134	FNP fournisseurs	205 429
FAE clients	70 855	Provision CP	754 806

Divers	4 216	Personnel autres charges à payer	176 540
-	-	Charges sociales sur CP	335 611
-	-	Organismes - charges à payer	38 109
-	-	Organismes de formation	24 073
-	-	Charges fiscales à payer	113 333
TOTAL	92 205	TOTAL	1 647 901

2. Produits et charges imputables à un autre exercice

Produits imputables	Montants	Charges imputables	Montants
PCA exploitation	20 757	CCA exploitation	77 772
TOTAL	20 757	TOTAL	77 772

3.3.3 Honoraires des commissaires aux comptes

1. Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

	RSM	-
Honoraires afférents à la certification des comptes	27 215	-
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité	900	-
TOTAL	28 115	-

3.3.4 Concours publics et subventions

Nature	Catégorie d'autorité administrative	Montant
Subvention d'exploitation	Union Européenne	-

Subvention d'exploitation	Etat	3 295 832
Subvention d'exploitation	Collectivités territoriales	974 887
Subvention d'exploitation	Ind Ass TGAP	2 212 795
Subvention d'investissement	Etat	709 010
Subvention d'investissement	Région	70 000
Subvention d'investissement	Ind Ass TGAP	278 640
TOTAL		7 535 163

3.3.5 Contributions volontaires en nature

	Montant
<i>Contributions volontaires en nature</i>	
Prestations en nature	47 543
Bénévolat	1 463
TOTAL	49 006
<i>Charges sur contributions volontaires en nature</i>	
Prestations en nature	47 543
Personnel bénévole	1 463
TOTAL	49 006
SOLDE	-

Ces contributions sont comptabilisées en pied de compte de résultat et ont pu être déterminées avec précision. Elles concernent principalement la mise à disposition de matériels, locaux, et de fluides.

Les fluides sont évalués avec une station de configuration identique. Les sols sont évalués forfaitairement, avec un coût unitaire par station selon la convention signée avec l'organisme "prêteur".

Les contributions en travail concernent des interventions (hors présence réglementaire) évaluées au SMIC chargé.

3.3.6 Cotisations

L'association sollicite des cotisations auprès de ses membres. Elles sont comptabilisées de la façon suivante :

- Collectivité – Lors de l'appel.
- Industriels – Depuis 2025, les cotisations sont comptabilisées lors de l'appel émis depuis la GESTCOM.

4 Informations au titre des transactions non conclues aux conditions normales de marché

4.1 Transactions avec des contreparties

Désignation de la contrepartie	Nature de la relation avec la contrepartie	Montant des transactions réalisées	Autres informations
SynairGIE	Honoraires divers	219 582	-

5 Informations relatives aux opérations et engagements envers les organes d'administration, de direction ou de surveillance

5.1 Rémunérations

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant brut des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus haut cadres dirigeants bénévoles ou salariés est de 248 192 euros. Ils sont relatifs aux trois personnes présentes au CODIR. Leur rémunération représente 5.89 % des salaires et traitements.

Les dirigeants bénévoles ne sont pas rémunérés et ne bénéficient d'aucun avantage en nature.

6 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

6.1 Engagements hors bilan donnés et reçus

Engagements hors bilan	Donnés	Reçus
Engagements de retraite et avantages similaires	1 143 448	-
Engagements liés aux locations – Contrats de location immobilière	449 625	-
Engagements liés aux locations – Contrats de location de véhicules	204 476	
Engagements liés aux locations – Contrats de matières bureautique	34 587	
Engagements de crédit-bail mobilier	393 731	

Notre entité ne provisionne pas son engagement en matière de retraite dont les principales caractéristiques et hypothèses retenues pour leur estimation à la date de clôture sont précisées ci-après.

Le montant de notre engagement total correspondant s'élève à 1 143 448 € au 31/12/2025.

Un contrat de couverture est souscrit auprès d'AG2R La Mondiale. La valeur du fonds collectif correspondant au contrat est de 540 094 €.

Les principales hypothèses sont les suivantes à la date de clôture :

- Age de départ à la retraite présumé à l'initiative du salarié : 65 ans
- Taux d'actualisation : 3.5%
- Taux d'augmentation annuel des salaires : 2%
- Concernant l'appréciation de la probabilité d'être présent dans l'entité à l'âge de départ en retraite, notre entité utilise des Statistiques propres de turn-over faible

Pour la prise en compte du risque de mortalité, le pourcentage de survie résulte des tables de mortalité officielles de l'Insee distinctes hommes/femmes.

Le % de cotisations/contribution sociales « patronales » probable retenu à payer sur ces indemnités est de 50%.

6.2 Engagements pris en matière de crédit-bail

Contrats de crédit-bail	Montant des redevances restant à payer à la clôture de l'exercice	Prix d'achat résiduel
Matériel de transport	156 500	1 464
Matériel	237 230	2 298
Bureautique	0	0

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

6.3 Engagements pris en matière de crédit-bail - informations complémentaires

	Valeur à la signature du contrat	Coût d'entrée de l'actif	Dotations aux amortissements théoriques		Valeur nette
			De l'exercice	Cumulées	
Matériel de transport	152 192	152 192	29 719	58 089	79 215
Matériel	302 732	302 732	42 713	85 752	217 038
Bureautique	26 719	26 719	5 870	26 452	267
TOTAL	481 704	481 704	78 303	185 183	296 521

	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	Cumulées	À moins d'un an	D'un à cinq ans	À plus de cinq ans	
Matériel de transport	33 304	54 836	32 850	62 146	61 504	1 464

Matériel	54 485	45 620	45 160	154 011	38 059	2 298
Bureautique	4 728	23 641	0	0	0	0
TOTAL	92 517	124 098	78 010	216 157	99 563	3 763

7 Informations relatives à l'effectif

7.1 Informations relatives à l'effectif

Le nombre moyen de salariés employés au cours de l'exercice est de 90.

7.2 Informations relatives à l'effectif par catégorie

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie :

Catégorie socio-professionnelle	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Cadres et professions intellectuelles supérieures	61
Non cadres	29
TOTAL	90

8 Informations relatives à la fiscalité

L'association a créé une comptabilité avec 3 secteurs : le secteur non lucratif, le secteur lucratif et le secteur mixte. Chacun de ses secteurs est alimenté par des codes analytiques propres. La partie lucrative de l'association est composée de 100% des prestations facturées aux différents partenaires, ainsi que les frais directs liés à ces prestations. Une quote-part de 11% du résultat du secteur mixte a également été intégrée à la partie fiscalisée.

9 Bilan et compte de résultat arrêté et publiés au titre de l'exercice précédent



Atmo Auvergne-Rhône-Alpes

Bilan Actif

Actif		Au 31/12/2024			Au 31/12/2023
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement	193 324	136 656	56 667	90 210
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	1 469 537	1 130 128	339 408	381 721
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				11 786
	TOTAL	1 662 861	1 266 784	396 076	483 717
	Immobilisations corporelles				
	Terrains	3 023 230	2 591 002	432 228	252 168
Actif circulant	Constructions	14 842 645	11 406 370	3 436 274	3 406 826
	Inst. techniques, mat.out. industriels				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				23 773
	TOTAL	17 865 876	13 997 373	3 868 503	3 682 769
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
	Immobilisations financières ⁽²⁾				
	Participations et créances rattachées	909 982		909 982	903 592
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	254 744		254 744	235 506
Actif circulant	Autres	86 846		86 846	81 368
	TOTAL	1 251 573		1 251 573	1 220 468
	Total I	20 780 311	15 264 157	5 516 153	5 386 955
	Stocks et en cours	193 688	17 037	176 650	161 952
	Créances ⁽³⁾				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	488 572		488 572	207 222
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres	3 185 212	114 282	3 070 930	3 478 414
	TOTAL	3 673 785	114 282	3 559 503	3 685 637
	Divers				
	Valeurs mobilières de placement				77 934
Actif circulant	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	3 389 915		3 389 915	3 299 920
	Charges constatées d'avance ⁽⁴⁾	68 406		68 406	65 463
	Total II	7 325 794	131 319	7 194 475	7 290 907
	Frais d'émission des emprunts III				
	Primes de remboursement des emprunts IV				
	Ecart de conversion Actif V				
	TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	28 106 106	15 395 477	12 710 628	12 677 862
	Renvois				
	(1) Dont droit au bail				
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				

Passif		Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	500	500
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres	4 068 211	4 215 408
	Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)		-687 506	-147 197
Situation nette (sous-total)		3 381 204	4 068 711
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement		5 326 059	5 437 964
Provisions réglementées			
Total I		8 707 263	9 506 675
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total I bis			
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	1 343 067	807 887
Total II		1 343 067	807 887
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	172 325	240 067
Total III		172 325	240 067
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾		
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	339 504	344 828
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	1 858 790	1 749 665
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	251 177	28 737
	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	38 500	
Total IV		2 487 972	2 123 231
Écart de conversion Passif V			
TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)		12 710 628	12 677 862
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	2 446 109	2 346 559
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service	658 675	631 916
	<i>dont parrainages</i>		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	7 085 909	6 514 443
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	47 896	29 016
Charges d'exploitation	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	131 660	109 781
	Utilisations des fonds dédiés	430 679	290 385
	Autres produits	1 229 548	1 285 125
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	12 030 478	11 207 228
	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	3 157 964	3 098 231
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	619 988	577 374
	Salaires et traitements	4 544 453	4 187 500
	Charges sociales	1 982 346	1 841 033
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 316 833	1 339 863
	Dotations aux provisions	49 055	15 177
	Reports en fonds dédiés	965 859	670 062
	Autres charges	128 881	136 371
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	12 765 382	11 865 614
1. Résultat d'exploitation (I-II)		-734 903	-658 385

Compte de résultat

		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois
Produits financiers	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	59 828	45 363
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	2 153	3 795
	Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III		61 982	49 159
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	5 208	4 809
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 910	
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV		7 119	4 809
2. Résultat financier (III-IV)		54 863	44 349
3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)		-680 040	-614 036
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion		6 300
	Sur opérations en capital	7 470	474 104
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V	7 470	480 404
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 661	3 992
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI	2 661	3 992
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		4 809	476 412
Participation des salariés aux résultats VII			
Impôts sur les bénéfices VIII		12 275	9 573
Total des produits (I + III + V)		12 099 931	11 736 793
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		12 787 438	11 883 990
EXCÉDENT OU DÉFICIT		-687 506	-147 197
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature		47 041	60 900
Bénévolat		1 388	1 234
Total		48 429	62 134
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature		47 041	60 900
Personnel bénévole		1 388	1 234
Total		48 429	62 134